



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : hopitaux et cliniques

Question écrite n° 8071

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur l'evolution des effectifs des centres hospitaliers du departement de la Reunion. Il lui demande de bien vouloir lui preciser l'evolution par etablissement des personnels administratifs, medicaux et paramedicaux entre 1983 et 1993.

Texte de la réponse

Les effectifs des centres hospitaliers de la Reunion ont evolue entre 1983 et 1993 de 32 p. 100 en ce qui concerne le personnel non medical et de 54,5 p. 100 pour le personnel medical. L'evolution du personnel non medical represente une augmentation moyenne de 2,6 p. 100 par an, soit, par categorie de personnel, une augmentation de 2,7 p. 100 pour le personnel de direction et administratif, de 3 p. 100 pour le personnel des services medicaux, de 3,4 p. 100 pour le personnel medico-technique, de 1 p. 100 pour le personnel des services techniques, le personnel ouvrier et des services interieurs et enfin de 5,6 p. 100 pour le personnel des services a caractere social.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8071

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4119

Réponse publiée le : 18 avril 1994, page 1953